

Nov 2016

N°8

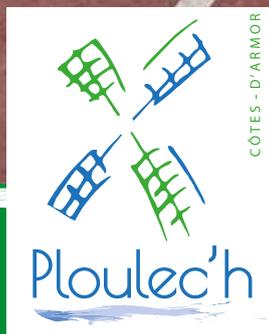
Avec VOUS à Ploulec'h

Toute l'actualité de votre commune



ÉVÉNEMENT :

INAUGURATION DE L'AIRE DE JEUX



*La salle :
Les commissions
valident le projet*

*Le Nid'eau
Nouvelle association*

*Succès pour le
circuit des chapelles*

Ça bouge à Ploulec'h

D'ici au printemps prochain, nous verrons le début de la mise en travaux des projets structurants pour notre commune. A savoir, le nouveau lotissement, la route d'accès à la future salle, la salle socio-culturelle elle-même et le parc paysager comme lien géographique et ludique entre ces différents éléments.

Comme les aires de jeux à l'arrière de la salle des sports, ces réalisations vont continuer à accroître le bien vivre à Ploulec'h, le lien social entre nous et l'attractivité de notre commune.

Malheureusement, les ponctions sur le budget communal opérées depuis 2014 par le gouvernement hypothèque la possibilité d'une rénovation de notre centre bourg. Auraient été concernés la voirie, l'aménagement de zones partagées (piétons, vélos et voitures) et l'enfouissement des réseaux (lignes électriques et téléphoniques). Ces mêmes ponctions conduisent à ce qu'aujourd'hui 44 % des communes pensent réduire leur personnel. Ce qui réduira d'autant la réponse aux besoins des usagers. Cette saignée dans les effectifs communaux était un des objectifs de la loi NOTRe (réforme territoriale) que nous avons combattue,

avec la suppression estimée d'au moins 100 000 agents dans la fonction publique territoriale.

Ces ponctions, je le rappelle, continuent d'être imposées par l'Union Européenne. Celle-ci contraint les finances publiques des Etats à ne pas dépasser un déficit public supérieur à 3 % de leur PIB (l'ensemble des richesses créées par le pays). Cette même règle décidée par des gens qui ne sont élus par personne impacte tous les services publics, et par exemple celui de la santé.

A nouveau en 2017, le gouvernement prévoit une réduction du budget de la santé de 4,1 milliards d'euros dont 840 millions ponctionnés sur les hôpitaux. L'hôpital de Lannion dont la proximité contribue à l'attractivité de notre commune, et qui a été mis sciemment en grande difficulté financière par les politiques des différents gouvernements successifs, va voir ses difficultés s'aggraver encore. Personnels comme patients vont être mis dans des situations de plus en plus intenable.

Et pour ceux qui pensent qu'une autre politique reste possible dans ce schéma, Pierre Moscovici, français siégeant à la commission européenne (ceux qui ne sont élus par personne), a cru nécessaire d'enfoncer le clou : « La règle demeure et la commission européenne ne la changera pas, quel que soit le gouvernement au pouvoir...



Jean-Marie BOURGOÏN
le maire
Les adjoints



Claude VAUDRY
Finances et Personnel



Zoé LE LOEUFF
Enfance, jeunesse et
vie scolaire

Que ce soit la gauche ou la droite au pouvoir, la France devra respecter les 3 % » (le figaro, 20 septembre 2016). Il y a donc des verrous à faire sauter pour espérer changer de politique. Et cela ne pourra pas se faire, je le crois sincèrement, sans une intervention citoyenne organisée.

Dans les discussions avec les uns ou les autres sur la commune, cette question, posée, est de mieux en mieux perçue. A Ploulec'h comme ailleurs, en même temps que nous construisons pour répondre au besoin de la population, continuons à débattre pour reprendre en main notre destinée.

Ce nouveau bulletin municipal sera le dernier de l'année. Aussi, au nom de la municipalité, je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année à venir et vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Bourgoïn Jean-Marie,
Maire



4/5

Ploulec'h 360



6/9

Ploulec'h en actions

- Inauguration de l'aire de jeux
- Travaux à la chapelle du Yaudet
- Sécurité à l'école
- Une nouvelle directrice
- Une deuxième fleur
- Les bouchots du Sillon
- Rencontre avec Sylvain



10/11

Grand-Format

- Salle socio-culturelle : La commission de sécurité valide le projet

Yannick GAUTIER
*Urbanisme, commerce et
grands projets*



Sonia MORVAN
*Vie sociale, solidarité
et séniors*



Matthieu DUPUIS
*Vie associative, sports,
culture, communication*



Isabelle LORRAIN



Sylvain CAMUS



Olivier NAULET



Ollivier LAVOLLOT



Thierry LE CALVEZ



Les conseillers de la majorité

Ghislaine BREVET-BUISSON



Brigitte LECUYER



Mireille GUENEC



Franck MONVOISIN



Valérie LE DROUMAGUET



www.ploulech.fr

Retrouvez toutes les infos de
la commune sur les réseaux sociaux

 mairieploulech  ploulech

 ploulech

Les conseillers de l'opposition

Martine LETELLIER



Rémy POMMELLEC



Jean ROUXEL



12/15

Au cœur des assos

- Awel-Mor : C'est la pleine forme
- Cap Ploulec'h : Voyage, voyage
- Ploulec'h Loisirs : Une nouvelle équipe
- Basket : Les jeunes au rebond
- Le Nid'eau : Le grand jeu des explorateurs
- Le petit pied de Crec'h Olen
- Modélisme, portes ouvertes 2017
- Inauguration des chemins
- Le Yaudet à N Dimensions

...



16/24

Pêle - Mêle

- Raconte moi Ploulec'h
- Dessine moi un blason
- Les conseils municipaux
- Nettoyage du ruisseau
- Le circuit des chapelles

...

Ploulec'h 360

11 NOVEMBRE - LES ENFANTS

12 JUILLET - DÉBUT DES RANDONNÉES D'ÉTÉ



Succès cette année pour les randonnées d'été. Mireille, Denise, et Philippe ont fait découvrir la commune à 400 personnes.

23/26 JUILLET - EXPO DE PEINTURE



Cette année notre marraine de l'expo était Sophie Audigou, jeune artiste. Aquarelle, pastel et cartonnage au programme.

7 AOÛT - LE MOULIN S'ANIME



Le moulin s'anime une nouvelle fois, beaucoup de monde, des danseurs, des expos, des cours de dessins sans oublier la visite du moulin

9 AOÛT - LA RADIO MILLENIUM ANIME LE MARCHÉ



La radio Millenium est venue animer le marché, de nombreux cadeaux ont été gagnés, les touristes étaient au rendez-vous.

ENTS PRÉSENTS A LA CÉRÉMONIE



11 ET 20 NOVEMBRE - REPAS DES ANCIENS



Très bonne ambiance aux repas des anciens, où 140 personnes se sont retrouvés en deux fois : chants, danses, blagues au programme.

24/25 SEPTEMBRE - EXPO MODELISME



L'AMP organisait une porte ouverte l'occasion de découvrir leurs dernières maquettes et notamment l'univers de Tintin

18 SEPTEMBRE - CONCERT VOIX HUMAINES



Une chorale pas comme les autres mêlant prouesse vocale et théâtrale, un moment apprécié par tous.

15 AOÛT - PARDON DU YAUDET



Plus de 400 personnes en ce 15 août pour le pardon du Yaudet, le prêtre a béni la mer sous un soleil magnifique.

Ploulec'h en actions



@c_erhel_deputee

Priorité jeunesse ce matin @ploulech : espaces de jeux pour enfants & adolescents, développer le vivre ensemble

ÉVÉNEMENT :

INAUGURATION DE L'AIRE DE JEUX

En plus de la municipalité et des personnalités officielles, les enfants et les adolescents étaient au rendez-vous pour inaugurer cet équipement très attendu ! Ils ont désormais un lieu où s'amuser, faire du sport ou simplement se rassembler. Situé derrière le gymnase, le city-stade et l'aire de jeux sont désormais en accès libre pour les jeunes et les enfants. Au centre de la structure, ils peuvent pratiquer librement du basket, du foot, du volley, du handball, du badminton et occasionnellement du tennis. Autour de cet espace, une piste d'athlétisme périphérique permet de pratiquer d'autres activités comme le roller, le vélo ou la trottinette. Les structures de jeux pour les plus jeunes sont en accès libre sous la responsabilité d'un adulte. Ces nouveaux équipements ont immédiatement séduit les jeunes et leurs familles. Il est important de rappeler que la grande structure Mega Deck est réservée aux enfants de 4 à 12 ans.



L'après-midi la commune a organisé un tournoi de Volley inter associations, vu la météo capricieuse, le tournoi a eu lieu à dans la salle de sports, un moment très convivial avec plusieurs associations : Le Foot féminin, le basket/tennis, Cap Ploulec'h, la mairie avait même une équipe mais la finale s'est déroulée entre l'équipe de foot masculin et la nouvelle association le Nid'eau qui a remporté le tournoi. Félicitations à tous les participants !



PROMESSE TENUE

Enfin un accès routier pour trois habitations du quartier de Gamarin. Avant les habitants des logements concernés, devaient, pour arriver à leur domicile, passer par un chemin privé (l'établissement nautique). « On avait l'impression d'être coupé du monde. Ce n'est jamais agréable de passer dans une propriété privée pour rentrer chez soi. Lorsque l'on avait acheté le terrain, avant la construction, on nous avait promis que cette solution était provisoire et que tout rentrerait dans l'ordre rapidement », ont précisé les riverains. Pour les plus anciens, cela fait huit ans que la situation provisoire, dure. « Depuis que le chemin est ouvert, on revit. Avant, il fallait faire 300 m pour déposer la poubelle, et pour le facteur, c'est également plus simple aujourd'hui »

EN IMAGES



1



CHAPELLE NOTRE DAME DU YAUDET

CE MONUMENT HISTORIQUE BÉNÉFICIE D'UNE RESTAURATION SUR MESURE

Après plusieurs mois de préparation le projet de restauration de la chapelle du Yaudet se concrétise. Une étude du retable classé aux Monuments Historiques a été effectuée. Elle déterminera les travaux futurs nécessaires à sa conservation et nous apportera des informations sur son histoire. Un encoffrement sur échafaudage a été réalisé pour assurer la protection de la pièce majeure de la chapelle pendant les travaux de toiture. Suite à la visite de M.MASSON, conservateur régional, nous avons rajouté à notre programme la réfection des joints du clocher et de la tourelle d'escalier. En effet, la disparition totale des joints à certains endroits peut mettre en péril la stabilité des pierres soumises à la force du vent d'ouest, et aux vibrations induites par les cloches. Ce travail supprimera également les infiltrations d'eau dans le mur.

La toiture va être totalement revue : voilage, ardoises semi-épaisses, faîtage.

Pour conserver l'aspect original de l'édifice, il n'y aura pas de gouttière. La mise hors d'eau hors d'air sera complétée par la réparation des portes. Nous réfléchissons également à l'amélioration de l'accessibilité. A l'issue de ces travaux une mise aux normes du paratonnerre et du circuit électrique sera effectuée et l'éclairage sera repensé.

Ces travaux conséquents vont contribuer à valoriser le site du yaudet, et nécessitent la fermeture de la chapelle et de ses abords jusqu'à la fin de l'année. La sauvegarde de ce patrimoine et de son histoire justifie bien évidemment ces quelques désagrèments.



CARREFOUR DE L'ÉCOLE

« On doit faire mieux »

Avec la disparition de la boulangerie dans notre bourg, la vitesse de circulation automobile a considérablement augmenté. Pour casser la vitesse rendant la circulation très dangereuse pour les vélos et les piétons, nous avons retiré les stops des routes de Locquémeau et de l'école et les avons installés sur la route départementale. Cela fait maintenant plusieurs mois que cette modification temporaire est en place. Si l'objectif de « casser la vitesse » a été atteint de façon très satisfaisante, vous avez été nombreux à nous signifier les problèmes de visibilité et de giration, donc de sécurité, générés par cette nouvelle disposition. Aussi, nous nous sommes tournés vers l'ADAC (agence départementale d'appui aux collectivités) pour, à partir de la même problématique, trouver une solution autre. Nous avons échangé sur place avec un ingénieur de l'ADAC. Celui-ci va étudier la demande et fera des propositions concrètes d'ici mi-novembre. Merci de votre prudence, de votre compréhension, de votre patience.



2



3

1. Le columbarium a été agrandi. De nouvelles cases, une table et un banc ont été installés afin de mieux répondre aux besoins de la population.
2. Nouvel éclairage LED, et changement des portes à la salle des sports
3. Un mini tracteur a été acheté il va être d'une grande utilité pour tous types de travaux, dont l'élagage des accotements, pour l'utilisation du désherbeur mécanique, ainsi que pour différentes tontes.



Depuis l'été, dans un contexte de menace terroriste, les ministères de l'Éducation Nationale et de l'Intérieur ont imposé un renforcement de la sécurité des établissements scolaires sur l'ensemble du territoire français, pour la rentrée 2016.

La circulaire du 29 juillet 2016 rappelle donc les mesures à prendre qui visent notamment :

- L'organisation de l'accueil aux entrées des écoles avec si possible un contrôle visuel des sacs. Vérification de l'identité des personnes étrangères à l'école.
- Une attention particulière aux abords des écoles afin de renforcer la surveillance de la voie publique et d'éviter tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves
- Le respect des consignes Vigipirate « Alerte-Attentat » qui prévoit l'interdiction du stationnement des véhicules aux abords des écoles.
- L'organisation de 3 exercices de sécurité dans l'année dont un exercice portant sur un attentat-intrusion.

L'école de notre commune n'a donc pas échappé à ces nouvelles obligations. Pour y répondre, le plan de sécurité pour l'école se caractérise par :

- La mise en place d'un arrêté réglementant le stationnement devant l'école comme demandé par la préfecture du département. Les parents sont invités à se garer sur l'espace de la salle des sports.
- Un affichage des consignes de sécurité dans les deux panneaux, aux portails
- La fermeture des portails sur la journée : Sur le temps scolaire les deux portails restent accessibles. les entrées se font entre 8H35 et 8H45 puis de 13H20 à 13H30 les sorties se font de 11H45 à 12H00 puis à 15H00 ou 16H30 selon les horaires TAP et sur le temps périscolaire : de 7H30 à 8H45 puis de 16H30 à 19H00. L'entrée et la sortie se fait uniquement par le portail côté maternel qui reste ouvert. En revanche, la porte d'accès aux salles est fermée à clé.

Le portail est systématiquement fermé lorsque les enfants sont à jouer sur la cour. Pour le mercredi, la sortie de 11H45 se fait par les deux portails jusqu'à midi. Au-delà, les enfants sont regroupés dans la cour maternelle pour un départ possible, avant le déjeuner, jusqu'à midi 15.

En dehors des heures d'ouvertures, une sonnette est installée sur le portail côté maternel, à utilisation exceptionnelle pour :

- Les retards : l'enfant est accueilli au portail par un membre du personnel de l'école qui l'accompagne vers son enseignante. Les parents n'ont plus accès aux salles de classe.
- Les rendez-vous médicaux, spécialistes, enfants malades : dans la mesure du possible et afin de ne pas perturber l'organisation de la classe, les départs se font pendant les temps de récréations à savoir : de 10H15 à 10H45 et de 15H00 à 15H30

Les travaux à venir :

- L'enceinte de l'école sera totalement fermée avec l'installation de quelques grilles et portillon du côté de la bibliothèque
- L'installation d'une alarme, distincte de l'alarme incendie, pour l'exercice attentat-intrusion.

Nouvelle directrice : Isabelle Geffroy et son équipe poursuivent le projet de l'école

Après avoir travaillé à l'école maternelle de Plestin les Grèves, Isabelle GEFROY qui entame sa 7ème année d'enseignement à Ploulec'h est la nouvelle directrice. En plus de cette responsabilité, elle dirige une classe d'élèves de maternelle composée de moyennes et de grandes sections. Elle nous confie que c'est un niveau qu'elle apprécie particulièrement car « avec les petits, il est davantage possible de créer et d'innover d'un point de vue pédagogique ». Lorsqu'elle n'est pas dans sa classe, Isabelle se trouve dans le bureau de la directrice situé dans le bloc primaire. Le lundi toute la journée, et le mercredi matin une fois par mois, elle est en effet remplacée pour se consacrer au travail administratif, aux réunions et aux divers rendez-vous

pris avec les parents et les partenaires éducatifs. Bien sur, elle reçoit aussi à d'autres moments les personnes qui ne peuvent pas se libérer ces jours-là. Elle est aussi présente le matin dans la cour pour favoriser les échanges. Entourée de ses collègues, elle est enchantée de pouvoir faire vivre le projet de l'école. Cette année, Marine JALABERT (GS/CP) et Sandrine BETOULE (en remplacement du CP/CE1) sont aussi arrivées pour compléter l'équipe existante. Et, même si chacune des enseignantes (oui l'équipe est 100 % féminine) travaille sur ses propres projets pédagogiques (classe de découverte, ouverture sur le monde, découverte d'activités sportives ou artistiques, citoyenneté, etc), l'équipe toute entière s'associe à d'autres moments pour organiser certaines actions, construire de nouveaux projets ou partager des valeurs fortes avec les élèves. C'est le cas du Téléthon où toute l'école se rassemble pour la solidarité ! Les uns s'occupent des affiches, les autres du livret et les plus grands seront sur la scène pour chanter. Au-delà de ces actions très concrètes, l'équipe se mobi-

lise pleinement pour mettre en œuvre les réformes successives, construire l'école de demain, adapter les nouveaux programmes, préparer l'arrivée du numérique, sensibiliser les enfants aux langues étrangères, réfléchir à l'organisation des locaux, à la sécurité,... les objectifs ne vont manquer pas cette année pour Isabelle et son équipe !





FLEURISSEMENT :

UNE 2^{ÈME} FLEUR VIENT D'ECLORE !

Le lundi 7 novembre à Rennes, ce fut une grande surprise pour la Municipalité de Ploulec'h de découvrir qu'elle venait de décrocher la 2^{ème} fleur ! Matthieu DUPUIS accompagné d'Anthony LE DISES du service technique avaient fait le déplacement au Conseil Régional pour participer à cette cérémonie de récompense des villes et villages fleuris. L'adjoint enthousiasmé précise que « tout a été mis en œuvre au niveau du service technique pour pouvoir maintenir la première fleur, mais la commune n'avait pas imaginé obtenir la 2^{ème} ! ». Une fleur supplémentaire va donc orner le panneau dédié au fleurissement à l'entrée du village. Soucieuse de son fleurissement et de son environnement la commune est très fière d'avoir été récompensée par le jury régional. Grâce à un travail quotidien de la part du service technique pour rendre toujours plus agréable le cadre de vie de la commune, Ploulec'h figure parmi les 13 nouvelles villes classées « Ville 2^{ème} fleur » de Bretagne par le label national « Villes et Villages Fleuris ».

Pour aller plus loin : Nous avons engagé une nouvelle démarche d'embellissement de nos espaces publics en essayant d'améliorer les espaces à traiter et le temps passé réduit. Aussi nous avons investi du matériel, désherbeur mécanique par exemple, mise en place de géotextile recouvert de paillage réduisant l'entretien. Nous allons aussi prévoir une récupération des eaux pluviales de la future salle socio-culturelle pour l'arrosage. Conscient qu'il reste des améliorations à apporter sur la gestion des entretiens paysagers, avec les agents des services techniques, nous allons réfléchir à une planification optimisée des espaces publiques (lotissements, rues, voiries...)

MARCHÉ

Les bouchots du Sillon : fraîcheur et saveur de la marée, immédiatement dans votre assiette !

Joël Gicquel, conchyliculteur et mytiliculteur est présent chaque mardi sur le marché de Ploulec'h ! Très dynamique, ce professionnel de la mer vient de Pleubian pour proposer huîtres et moules fraîchement récoltées ! Il précise que « son élevage est situé dans une zone maritime de pleine mer classée en zone A et propice à une production de coquillages de qualité ». Pas moins de 3800 m² de bouchots à moules en plus des 6 hectares de parc à huîtres, Joël partage son temps entre la récolte et la vente. Ce gérant d'entreprise qui emploie actuellement 4 salariés est très fier de commercialiser des « huîtres délicatement iodées et des moules pas trop grosses, mais bien charnues (origine Atlantique/Noirmoutier) ». En plus des marchés Pleubian, Tréguier ou l'Armor Pleubian, il fournit certaines poissonneries, les commerces de la grande distri-

bution et approvisionne le marché du gros. A l'approche des réveillons, n'hésitez pas à venir rencontrer Joël sur le marché, il vous conseillera pour vos commandes gourmandes de fin d'année et autres bourriches ... et en plus de la fraîcheur des produits du Sillon de Talbert, profitez de la bonne ambiance et de la convivialité du marché Ploulec'hois ! Rendez-vous place de la Mairie, le mardi de 16h à 20h

Contact : 06 13 57 01 12



ERRATUM Les Boreks que vous trouvez sur le marché sont des spécialités turques salées qui se présentent sous la forme d'une pâte feuilletée fourrée au fromage, épinards, viande hachée, champignons...Elles sont consommées en amuse-bouche ou en plat principal avec une salade verte.

RENCONTRE AVEC



Sylvain CAMUS
Conseiller délégué énergie, réseaux numérique

Je suis né en 1978 dans les Deux-Sèvres. Je suis arrivé à Lannion en 1998 pour suivre mes études d'ingénieur à l'ENSSAT. Mon épouse et moi sommes installés avec nos deux enfants à Ploulec'h depuis 2009. Après l'entrée de mon aîné en maternelle, je me suis rapidement investi dans l'Amicale Laïque et en tant que représentant des parents d'élèves. J'ai rejoint l'équipe municipale qui se mettait en place en 2014 pour poursuivre cet engagement citoyen. Je suis membre du SIVU Aod Ar Brug (en charge des centres de loisirs et du point jeunes) ainsi que du Syndicat Intercommunal du Léguer (SIL, en charge de l'alimentation en eau potable). Je fais partie des « commissions enfance, jeunesse & vie scolaire », animation & bulletin municipal « urbanisme » et « bâtiments communaux ». Je vais également m'investir significativement dans la nouvelle commission « alimentation en eau potable », créée pour prendre la relève du SIL, appelé à disparaître mi-2017. L'objectif sera de poursuivre la collaboration avec les équipes « eau & assainissement » de Lannion-Trégor Communauté, afin d'impacter le moins possible les tarifs et le service rendu aux usagers.



La première phase d'esquisse vous avait été présentée en réunion publique. Lors de cette réunion, plusieurs remarques avaient été formulées. Nous avons essayé dans la mesure du possible d'en tenir compte par la suite.

Pour cela, l'espace du hall a gagné quelques mètres carrés et l'espace vestiaire a été rendu beaucoup plus visible et accessible aux utilisateurs, le positionnement du rideau de scène a été imaginé pour fonctionner avec plusieurs profondeurs de scène,

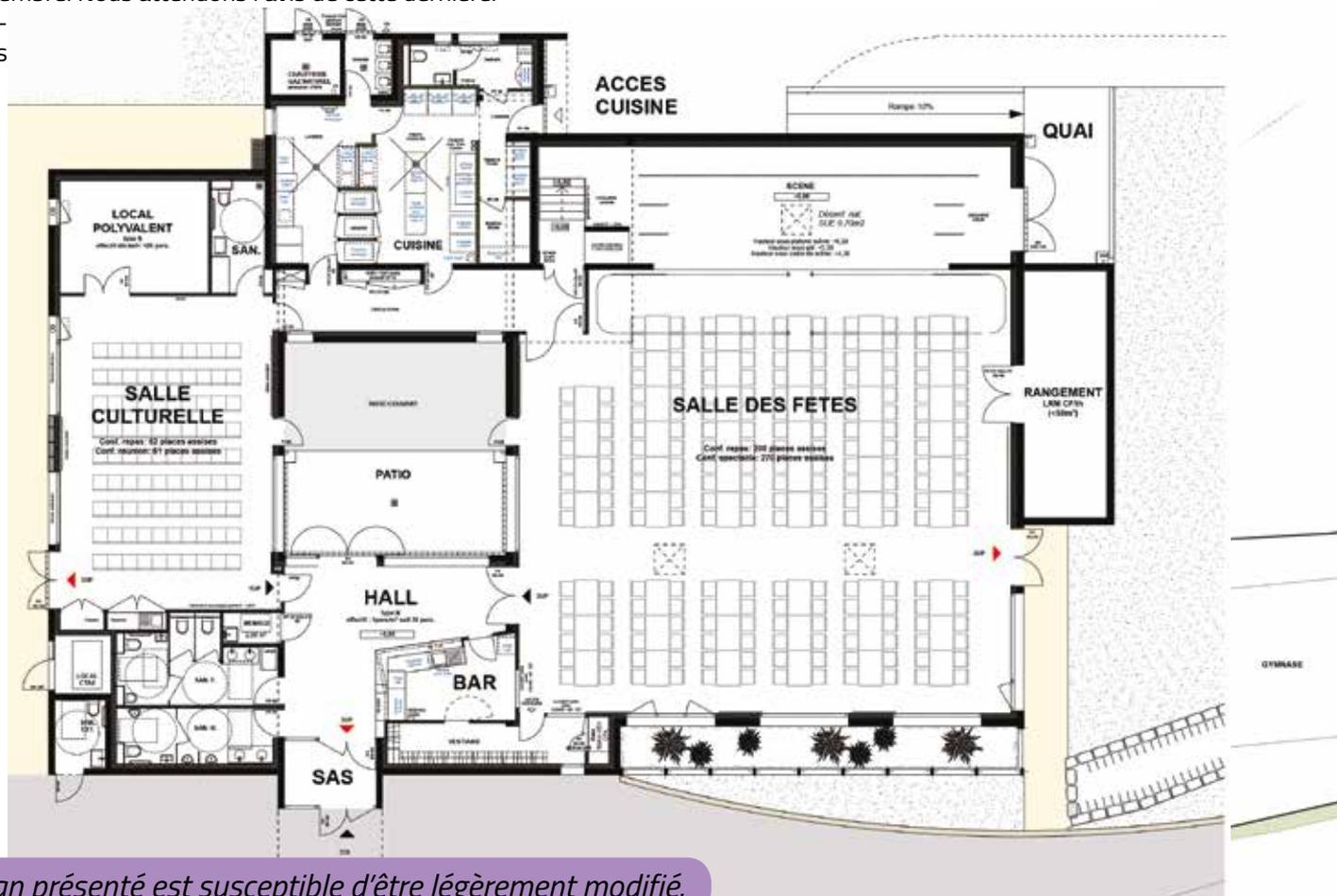
Le projet s'est depuis poursuivi avec la phase d'APS (avant projet sommaire) qui a permis de fixer la plus part des grands principes, notamment les surfaces, les principaux choix architecturaux et de construction. Cette phase a abouti au dépôt du permis de construire au début du mois d'août. La commission d'accessibilité s'est prononcée favorablement, et la commission sécurité a eu lieu le 7 Novembre. Nous attendons l'avis de cette dernière.

Actuellement, nous

sommes depuis le début septembre dans la phase APD (Avant projet détaillé). Dans cette phase, nous précisons tous les choix technologiques, les choix de matériaux, etc..

Ceci aboutira à la finalisation des documents nécessaires pour lancer les différents appels d'offre pour sélectionner les entreprises pour la réalisation de la construction.

Par rapport au planning initial, nous avons pris la décision de retarder d'environ 6 mois le démarrage des travaux. Ceux-ci ne commenceront pas avant l'été 2017. Nous avons fait ce choix afin de mutualiser la phase de terrassement avec la création du nouveau lotissement afin d'une part de faire des économies d'échelle et d'autre part de réaliser le passage de l'ensemble des conduites enterrées en une seule fois car un certain nombre sont communes aux deux projets.



Le plan présenté est susceptible d'être légèrement modifié.



“Le saviez-vous

La commercialisation est programmée à partir de juin 2017 et se fera via le **Point Information Habitat de Lannion Trégor Communauté**. L'achèvement de travaux de voirie provisoire est prévue en décembre 2017. Les personnes intéressées peuvent s'adresser au point d'information pour plus de renseignements.

LE CHIFFRE

270

- C'est le nombre de places assises pour un repas
- entre les deux salles

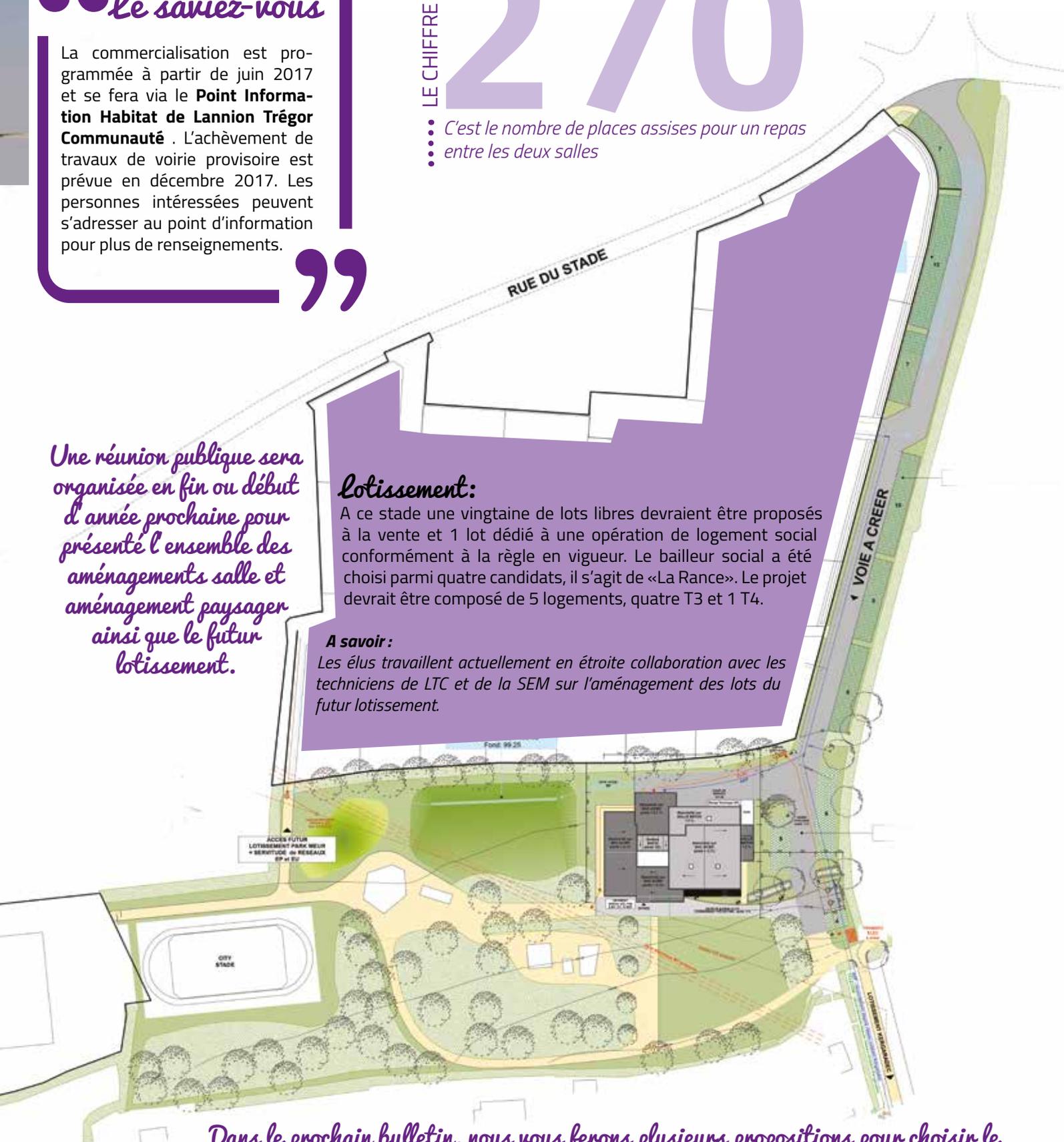
Une réunion publique sera organisée en fin ou début d'année prochaine pour présenter l'ensemble des aménagements salle et aménagement paysager ainsi que le futur lotissement.

Lotissement:

A ce stade une vingtaine de lots libres devraient être proposés à la vente et 1 lot dédié à une opération de logement social conformément à la règle en vigueur. Le bailleur social a été choisi parmi quatre candidats, il s'agit de «La Rance». Le projet devrait être composé de 5 logements, quatre T3 et 1 T4.

A savoir :

Les élus travaillent actuellement en étroite collaboration avec les techniciens de LTC et de la SEM sur l'aménagement des lots du futur lotissement.



Dans le prochain bulletin, nous vous ferons plusieurs propositions pour choisir le nom de la salle !

Au coeur des assos



AWEL-MOR:

C'EST LA PLEINE FORME !

Les retraités d'aujourd'hui peuvent garder la « forme » plus longtemps. Le club Awel Mor l'a bien compris en créant les sections gym douce et marche en plus des activités de loisirs, des sorties et des séjours. Plus de 50 participants à la gym nous ont d'ailleurs conduit le club à doubler les séances. C'est chose faite depuis le mois d'octobre avec deux séances : l'une de 9h45 à 10h45

et l'autre de 11h à 12h. De ce fait il devient possible d'accueillir de nouveau quelques Ami(e)s en plus. Le prix est très abordable, n'hésitez pas à venir essayer, la première séance est gratuite !

Les marches douces (de 4 à 6 kms), toniques (de 10 à 12kms) et les promenades (quelques km) se poursuivent tous les vendredis avec un rendez-vous à 14h devant la salle polyvalente. Un groupe de

20 à 25 participant(e)s se retrouve depuis le début et en plus c'est gratuit.

Pour des questions d'assurance, l'adhésion au club est cependant obligatoire (12€ /an), mais elle ouvre la porte à toutes les autres activités.

Dernière contrainte obligatoire lorsque l'on adhère au club : l'Amitié, rien d'autre que l'Amitié !



Ores

Cuisine végétarienne ayurvédique

L'association Ores a repris ses activités yoga et cuisine végétarienne ayurvédique. Les cours de Hatha Yoga proposés comme les années passées par Brigitte Dauphas, attirent de plus en plus de monde, l'ambiance y est très chaleureuse. Cette année les cours ont lieu le lundi soir et le mardi matin. Ils sont ouverts à tous, quel que soit le niveau de pratique. L'activité cuisine végétarienne ayurvédique poursuit aussi son chemin, parsemé d'épices aux vertus thérapeutiques reconnues, de tchâï et de parfums subtils, c'est un réel moment de plaisir partagé animé par Malika Sidorenko.

Avenir du Théâtre, la section de l'amicale se réunira le jeudi 15 décembre à la salle polyvalente à 20h.



Cap Ploulec'h

Voyage, voyage...

Belle Île en Mer, la bien nommée, est le théâtre d'une course magnifique et très cotée, qui oblige les organisateurs à tirer au sort les dossards. Ensuite, les heureux élus n'ont plus qu'à participer à la course : Jean-Claude, sur la course longue de 83 km (tour de l'île par les sentiers), Stéphane et Pascal sur le 45 km et enfin Brigitte, Anne Marie et Jean-Marie sur le 19 km. Des parcours magnifiques mais exigeants, une course très dure, et des objectifs atteints grâce aux supporters toujours pré-

sents, pour ne rien lâcher. Toutes les conditions étaient donc réunies pour que 6 coureurs la délégation (sur 23) ne passent pas inaperçus. Résultat, une interview en règle réalisée par le speaker de la course et surtout un weekend qui restera dans les mémoires. Autre destination à la mode, cette fois le Portugal ! Mais, ce n'est pas pour succomber à cette tendance que les treize sportifs du club sont partis dans le sud du

Portugal, mais bien pour rejoindre Joana, globe trotteuse Ploulec'hoise installée depuis quelques mois dans cette belle ville. Avant de se lancer pour la première fois sur un semi-marathon, Joana avait bien besoin d'un peu de soutien, c'est pourquoi l'équipe de Cap Ploulec'h a décidé de débarquer en force pour l'aider à atteindre son objectif et aussi pour se mêler à la course. Ce fut un beau Week-end, sportif et culturel avec séance photo devant la tour de Belem, sur les hauteurs du Castelo Sao Jorge ou sur la magnifique Praça de Comércio sans oublier bien entendu, la découverte de la gastronomie locale.

PLOULEC'H LOISIRS

LANCEMENT DE LA BOULE BRETONNE POUR LES ENFANTS PAR LA NOUVELLE ÉQUIPE ASSOCIATIVE



Le bureau de Ploulec'h Loisirs a été totalement renouvelé, il se compose à ce jour de Serge Le Moigne à la présidence, Hélène Beaudic au poste de trésorière et Christelle Roland au secrétariat. L'association compte aujourd'hui d'un effectif d'une vingtaine d'adhérents répartis entre les sections badminton et tennis de table. Les débutants comme les joueurs plus confirmés sont les bienvenus. Le but recherché pour l'association est de favoriser la convivialité. Les séances se déroulent à la salle des sports les mercredis de 20h30 à 22h pour le badminton et les jeudis de 20h30 à 22h pour le tennis de table. La nouvelle équipe

a de nouveaux projets en tête et souhaite aujourd'hui développer d'autres activités au sein de Ploulec'h loisirs. L'objectif est de poursuivre et réaliser ce que Jo Even, à l'origine de cette association, avait tracé. L'apprentissage de la boule bretonne pour les enfants âgés de 7 à 12 ans se met tranquillement en place.

Contact Hélène : 0650926306



BASKET :

LES JEUNES AU REBOND !

Dribble, passe, shoot. Sous les paniers de la salle omnisports, le ballon circule entre les jeunes joueurs et joueuses de Ploulec'h Basket-ball, qu'observe Steve Broc, leur éducateur diplômé. Au fil des entraînements, du mardi au vendredi, ils sont une trentaine à pratiquer le basket, les plus jeunes découvrant ce sport, tandis que les autres, déjà aguerris, préparent leur match du week-end. Le club participe à trois

équipes de la CTC Trégor-Argoat, en partenariat avec Lannion et Trégastel, dans les catégories U11, U13 et U20, ces derniers évoluant en championnat régional. Une équipe U9 participera à des plateaux lors d'une prochaine phase. Ploulec'h Basket-ball reçoit des nouveaux inscrits tout au long de l'année. Les entraînements ont lieu le mardi de 16 h 45 à 17 h 45 pour les U7 (enfants nés en 2010 et 2011), le mercredi de 13 h 30 à 14 h 45 et le jeudi de 16



Jard-sur-Mer : les cyclos en selle pour une semaine collective

Outre les événements habituels, le temps fort de ces derniers mois a été le séjour organisé à Jard-sur-Mer du 13 au 18 juin. Trois matinées et une journée complète (avec pause déjeuner au restaurant) ont été consacrées au vélo dans des conditions difficiles par le fort vent vendéen, mais quasiment sans pluie. Chacun était libre du choix de ses activités l'après-midi, et les 20 participants hébergés en mobil home, caravane, ou camping-car, ont vécu de grands moments de convivialité et de franche rigolade à l'occasion des repas pris en commun. Bref, tout eût été parfait si Dédée n'avait pas été victime d'une chute (hors vélo), lui occasionnant une grave blessure au poignet et dont elle souffre encore aujourd'hui. Malgré tout cette deuxième expérience (après la Tourraine) de séjour vélo sur une semaine a été un vrai succès, et tous se sont promis de la renouveler.

Raymond n'est plus ! C'est avec une très vive émotion que les cyclos de Ploulec'h ont appris le décès le 13 septembre dernier de Raymond MORVAN. Raymond fût un serviteur dévoué de l'association Cyclo Détente Ploulec'h qu'avec un groupe de mordus de vélo il créa en 1987. Successivement secrétaire puis président il contribua largement à en jeter les bases et participa activement à l'animation durant de nombreuses saisons de cette association qui près de trente ans plus tard reste une des plus dynamiques de notre commune. Même si ces dernières années il avait pris ses distances avec le vélo pour se consacrer à la marche, il continuait à se tenir informé de la vie de C D P et y comptait encore de nombreux amis. Cela méritait bien ce modeste hommage. Salut et merci Raymond !

h 45 à 18 h pour les U 9 et U11 (enfants nés entre 2006 et 2009). Les jeunes des autres catégories seront accueillis dans le cadre du partenariat avec Lannion et Trégastel. Pour financer ses activités, le club a organisé une vente de pizzas le 14 octobre. D'autres opérations auront lieu au cours de l'année.

Contacts :

Jean-Luc Le Roux (06.76.86.49.82) ou Steve Broc (06.64.31.39.29).



LE NID'EAU :

LE GRAND JEU DES EXPLORATEURS

Connaissez-vous la nouvelle association le Nid'Eau à Ploulec'h ? Son but est de porter une MAM, mais au fait qu'est-ce qu'une MAN ? C'est mode d'accueil pour les jeunes enfants (jusqu'à 6ans). Etabli dans un lieu où se regroupent plusieurs assistantes maternelles, les Maisons d'Assistants Maternelles occupent toujours un lieu commun, adapté, et hors du domicile personnel des assistantes maternelles. Ces espaces répondent également à un projet pédagogique, et à Ploulec'h, les membres du Nid'Eau défendent les valeurs de Maria Montessori, les méthodes Steiner-Waldorf, mais aussi la pratique de la motricité libre et le bilinguisme français-anglais. L'association s'inscrit aussi dans une démarche écoresponsable et locavore. Mais, pour vous expliquer tout ça et pour financer son projet, l'association a mis au point un grand jeu (comme une kermesse pour fêter l'hiver) intitulé le

Grand jeu des petits explorateurs ! Alors, si vous avez envie de passer un bon moment en famille ou en équipe pour essayer des nouveaux jeux, réservez votre dimanche 11 décembre ! Vous et vos enfants pourrez vous essayer au bowling, parcours de motricité sensoriel, piscine à balle, pêche aux bouchons, chamboule'Bonhomme, course de ski en binôme, cube d'activité géant etc...Rendez à la salle des sports de Ploulec'h le dimanche 11 décembre. Horaires 9h30-12h30 et 14h30-18h30. Un espace d'éveil pour les bébés sera à votre disposition, une buvette et une petite restauration avec des produits biologiques. Tarif unique 3€/enfant. Gratuit pour les parents. L'association vous attend nombreux et les bénéficiaires serviront à financer l'équipement de la MAM. Nous faisons d'ores et déjà aussi appel aux dons pour nous aider à créer un joli petit nid aux enfants. Merci d'avance !



Modélisme

Portes ouvertes sur 2017

Les journées portes ouvertes de l'Association de Modélisme de Ploulec'h Trégor ont été un succès. Relayée par la presse, l'information a permis à de nombreux visiteurs d'admirer les réalisations des adhérents, de prendre connaissance des techniques de construction, de voir fonctionner les différents réseaux de trains. La bourse d'échange des adhérents a offert à quelques amateurs l'occasion d'agrandir leur collection avec les modèles proposés. Par ailleurs l'association a présenté son nouveau réseau de trains. Suite au don d'un modéliste de Trébeurden, ce réseau a été remonté et remis en fonctionnement par les jeunes du club encadrés des anciens. Il permet aux adhérents et à des collectionneurs de faire rouler leurs convois, de tester leurs locomotives, ce qu'il ne pourrait faire chez eux faute de place. Maintenant l'AMPT pense aux prochains rendez-vous avec le public. Dans un premier temps pour Noël, avec l'animation de la galerie marchande d'Intermarché Bel Air. Ensuite à l'exposition régionale qui se tiendra les 23 et 24 septembre 2017. Les adhérents sont dès maintenant partis à la recherche des plus belles maquettes et réseaux de Bretagne, voire de France afin de ravir le fidèle public de ce salon.



Le « Petit Pied » de Crec'h Olen flambeau du Trégor

Le Milin Awel ar Crec'h Olen ou le Moulin à Vent du Yaudet attire de plus en plus de visiteurs de tous âges et de plus en plus de connaisseurs de toutes provenances au point de devenir « Le Petit Pied du Trégor à visiter* ». Les équipes de l'ASPP ont reçu plus de 2 800 visiteurs d'avril à septembre, sans compter les centaines de personnes venues festoyer à la Fête du Moulin du 7 août et la file ininterrompue toute la journée du patrimoine du 18 septembre ! Un grand nombre de randonneurs intègre dorénavant la visite du Moulin dans leur

parcours. Des groupes de vacanciers ont également planifié un passage par le Moulin. Enfin les écoliers Diwan ont été guidés en breton dans leur découverte du Petit Pied, du four à pain et du site historique par les bardes bretonnant de l'association. Dans cette année déjà très réussie par la fréquentation, l'événement phare restera la Fête du Moulin « Le Moulin s'anime » qui, le dimanche 7 août dernier, a renoué avec la tradition des grandes fêtes d'été du Yaudet, comme lors des battages de nos anciens, grâce à des animations nombreuses et variées, à

un soleil radieux et à une foule des grands jours. Beaucoup d'activités ont eu lieu : « fest-deiz traditionnel, gastronomique et culturel. Le « Petit Pied de Crec'h Olen » est une merveille ! Bravo à tous, et à l'année prochaine !

* Les moulins à vent sont classés en plusieurs catégories, grosso modo : les « Moulins Tours » dont les « Petits Pieds » (ainsi appelés parce que leur base est plus étroite que le corps des ailes), les « Moulins Pivot » et les « Moulins Caviers ». Il n'existe dans le Trégor que deux « Petits Pieds » restaurés : le Petit Pied de Crec'h Olen, moulin du Yaudet, est le seul visitable (le second, le Moulin du Crac'h, se trouve à Perros-Guirec).



INAUGURATION DES CHEMINS

LE TRO AR YEODED BOUCLE LE YAUDET

Le Tro ar Yeoded a donc pu être officiellement ouvert le dimanche 18 septembre par Madame de Bélizal, marraine de l'inauguration, par Sylvie Le Loeuff, adjointe, Josiane Le Jaouan, secrétaire et représentante de Bugale Kozh Yeodet, Mireille Manrique vice-présidente et représentante de l'ASPP, en présence des élus Yannick Gautier et Thierry Le Calvez, du président de l'ASPP, Yvon Ollivro, du vice-président de Bugale, Gérard le Couls, des adhérents des deux associations, des invités et de la presse.

Il boucle le périmètre du Yaudet et définit La Balade du Yaudet qui permet aux randonneurs de relier la pointe du Yaudet au Moulin de Crec'h Olen. Le Tro ar Yeoded est associé à trois autres chemins qui complètent un réseau de quatre balades :

- Le Tro ar Yeoded fait le tour du Yaudet, du Corps de Garde au Moulin par les deux vallées du Léguer et de la rivière du Yaudet au Pont Roux,
- le Tro ar Yeodet Gozh ou la balade du Yaudet historique, traditionnel trajet de la Croix au Village du Passeur puis aux portes celtiques nord et sud,
- Le Tro ar Feunteunioù ou la balade des fontaines qui joint les fontaines de Croaz Min à celles du vieux Yaudet (fontaine du passeur, fontaine kozh et fontaine du Rosaire)
- Le Tro Croaz Min ou la balade de Croaz Min qui connecte le moulin de Crec'h Olen aux fontaines et au lavoir de Croaz Min.

C'est grâce à l'association de l'ASPP et de Bugale Kozh Yeodet que le Yaudet parfait son identité. Les pionniers de l'ASPP et de Bugale Kozh Yeodet ont vaincu la nature et sa faune pour ouvrir en forêt les éléments manquants encore aux différents chemins pour se rejoindre.

le Yaudet à N' Dimensions

Les événements se sont succédés comme un feu d'artifice, éclairant le Yaudet de lumières ravivées. Le fait marquant de l'été fut la présentation du film « Le Yaudet 8000 ans d'histoire » par Jean-Jacques Monnier et Olivier Caillebot, L'événement s'est inscrit dans le Circuit des Chapelles qui intégrait, pour la première fois, la chapelle Notre Dame du Yaudet. Un concert par l'ensemble Some Swing Else nous permit de découvrir ce que les interprètes qualifient de « swing manouche acidulé ». A ces succès d'animation, organisés par Bugale Kozh Yeodet, il faut ajouter les performances de Trégor Swing, et de Voix Humaines à la chapelle, ainsi que la visite de l'association VivArmor. A côté de ces animations, le site s'est

enrichi, dans le domaine patrimonial, avec le Village du Passeur. Grâce au projet du Conseil Départemental, la cristallisation de deux bâtiments a été réalisée. Les débroussaillages, initiés l'an passé se sont poursuivis, avec, en particulier le nettoyage par une équipe de jeunes scouts routières venues de Nantes. Chaque dégagement y révèle une découverte, un programme de dégagement et d'entretien reste à définir pour avantageusement utiliser la nature à présenter l'histoire, la rivière et la baie. Dans sa dimension religieuse, le Yaudet a amplifié cette année le retentissement de ses pardons et surtout celui du quinze août qui a rassemblé plus de cinq cent personnes. La dernière dimension en date et non

Saint Herbot

De l'innovation pour les journées du Patrimoine



Après plusieurs mois de préparation le projet de restauration de la chapelle du Yaudet se concrétise. Une étude du retable classé aux Monuments Historiques a été effectuée. Elle déterminera les travaux futurs nécessaires à sa conservation et nous apportera des informations sur son histoire. Un encoffrement sur échafaudage a été réalisé pour assurer la protection de la pièce majeure de la chapelle. En effet, la disparition totale des joints à certains endroits peut mettre en péril la stabilité des pierres soumises à la force du vent d'ouest, et aux vibrations induites par les cloches. Le travail supprimera également les infiltrations d'eau dans le mur. La toiture va être totalement revue : volige, ardoises semi-épaisses, faîtage. Pour conserver l'aspect original de l'édifice, il n'y aura pas de gouttière. La mise hors d'eau hors d'air sera complétée par la réparation des portes. Nous réfléchissons également à l'amélioration de l'accessibilité.

la moindre vient du côté de la chapelle déclarée en péril à l'automne 2014 dans un livret de Bugale Kozh Yeodet et qui se voit en travaux de réfection de toiture et restauration de vitraux jusqu'à la fin de cette année 2016. (cf article p. 5) Pour conclure, le temps devient celui de la réflexion pour le suivi des activités entreprises, pour les projets à définir et pour la programmation des événements à organiser l'an prochain. C'est impérativement le temps de nouveaux bénévoles à décider de rejoindre les équipes responsables de Bugale Kozh Yeodet, afin de pouvoir renouveler et accroître les forces vives de l'association : son rayonnement en dépend fortement.

Il y a votre chien
qui a perdu un truc...

LES TROTTOIRS C'EST POUR MARCHER !



Du côté de l'administration

Sécurité et « Vivre Ensemble » :

La divagation des chiens et des chats pose problème

Les services de la Mairie sont appelés parfois quotidiennement pour des plaintes concernant la divagation de chiens et chats (divagation, morsures, dégâts dans les jardins...), ou parfois d'animaux plus importants.

Il est rappelé aux propriétaires que tous les chiens doivent être tenu en laisse sur le domaine public et sous la surveillance de leurs maîtres. Est considéré comme errant, un chien non tenu en laisse ou ne se trouvant pas à portée de voix ou d'appareil permettant à son maître de le contrôler.

Tout chat se promenant à plus de 100 m d'un lieu habité est également présumé errant. Sur demande de Monsieur le Maire, les animaux en divagation sont capturés puis envoyés à la fourrière animale située à Plérin (Chenil Service). Pour information un propriétaire qui souhaite reprendre son chien doit s'acquitter d'un forfait de 87,50 € + 67,50 € (pour l'identification s'il n'est pas pucé). Dans le cas contraire, l'animal est gardé 8 jours, puis il part ensuite pour une adoption éventuelle (sauf agressivité ou cas particulier, il est euthanasié). En plus des problèmes de sécurité engendrés par la divagation des animaux, il est rappelé aux propriétaires d'animaux qu'il est interdit de laisser leur animal souiller l'espace public. Pour que les trottoirs de Ploulec'h ne se transforment pas en crottoirs, merci de veiller à respecter l'environnement des usagers de l'espace public !

Carte nationale d'identité :

Vous devez désormais vous rendre à la mairie de Lannion ou dans une mairie équipée



A compter à du **1er décembre 2016**, la mairie de Ploulec'h ne délivrera plus de Carte Nationale d'Identité. En effet, dans le cadre de la mise en œuvre du plan préfectures nouvelle génération, les demandes de CNi ne pourront se faire uniquement que dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil permettant de collecter les empreintes numérisées du demandeur (dispositif identique aux passeports). Ainsi, pour une première demande ou pour un renouvellement, il sera nécessaire de vous diriger vers la mairie de Lannion. Les formulaires sont cependant disponibles à la Mairie de Ploulec'h.



Avant le 31 décembre,
inscrivez-vous
sur les listes électorales !

Inscriptions sur les listes électorales

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2016 pour pouvoir voter aux élections présidentielles et législatives 2017 !

Pour cela il faut vous rendre en Mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ou effectuer la démarche en ligne sur le site

<https://www.service-public.fr>

CALENDRIER DES ÉLECTIONS

Élections présidentielles :

- 1er tour : dimanche 23 avril 2017
- 2ème tour : dimanche 7 mai

Élections législatives

- 1er tour : dimanche 11 juin 2017
- 2ème tour : dimanche 18 juin

Fermeture des bureaux de vote à 19h

Conseils municipaux

Thèmes du 28/09 et 15/11

NOUVELLE AGGLOMÉRATION

AVIS SUR LA FUSION de LTC ET DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU HAUT-TRÉGOR ET DE LA PRESQU'ÎLE DE LEZARDRIEUX

Jean-Marie BOURGOIN rappelle aux élus que le Préfet des Côtes d'Armor a, par arrêté en date du 12 septembre 2016, prononcé la fusion de Lannion-Trégor Communauté et des communautés de communes du Haut-Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux au 1er janvier 2017. Les communes doivent émettre un avis sur le projet de statuts de la nouvelle agglomération. Il rappelle également l'avis défavorable émis le 29 juin dernier par le conseil municipal de Ploulec'h sur cette fusion pour les raisons suivantes : Considérant que le périmètre proposé par le Préfet a pour conséquence de passer de 38 à 60 communes, de 80 000 à 103 000 habitants et de 68 conseillers communautaires à 92, ne permet pas l'expression libre, la démocratie locale comme la libre administration communale ; Considérant que ce nouveau périmètre a permis la disparition du SCOT et du Pays au profit d'une nouvelle concentration à l'agglomération ; Considérant que la bataille des élus de Ploulec'h contre la loi NOTRE était et reste justifiée car cette loi a mis fin à la République avec le « droit à l'expérimentation des régions » et vide les communes de toutes leurs compétences au profit d'une intercommunalité imposée (ex. PLUI). Les élus, après en avoir débattu, désapprouvent le projet de statuts de cette nouvelle agglomération issue de la fusion au 1er janvier 2017 de LTC, la CCHT et la CCPL.

REPARTITION DES SIEGES DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jean-Marie BOURGOIN informe les élus que la nouvelle répartition des sièges issue de la fusion fait perdre un conseiller communautaire à la commune de Ploulec'h. Pour les mêmes raisons que précédemment et compte tenu que deux conseillers communautaires ont été élus au suffrage universel lors des élections municipales de mars 2014 et qu'une loi ne saurait défaire cette élection démocratique, le conseil municipal, après en avoir délibéré, désapprouve la répartition de droit commun des sièges du conseil communautaire de la nouvelle agglomération issue de la fusion.

SOCIAL :

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ CANTONAL D'ENTRAIDE

Sonia STEPHAN MORVAN remplacera Véronique BOËTÉ au Comité Cantonal d'Entraide.

EXTENSION DE LA MAISON

MÉDICALE

Le 9 mars dernier, les élus ont approuvé l'extension de la maison médicale afin d'y installer un deuxième cabinet d'infirmiers et une orthophoniste. Le Maire est autorisé à lancer une consultation pour la maîtrise d'œuvre et à signer les marchés à intervenir.

FINANCES BUDGET COMMUNAL :

DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Afin d'intégrer les dépenses qui ont fait l'objet de décisions prises après le vote du budget primitif et de nouvelles recettes (subventions pour les travaux de rénovation de la Chapelle), le Conseil a voté 67 625 € de crédits supplémentaires en section d'investissement. **RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRÉSORERIE.** Le contrat est renouvelé pour un montant de 152 000 € à compter du 10 septembre 2016.

OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE

Mireille GUENEC, conseillère municipale déléguée aux commerces, informe les élus que **DISTRICENTER** sollicite l'autorisation d'ouvrir son commerce 6 dimanches durant l'année 2017. Elle propose d'autoriser l'ouverture 2 dimanches/an pour s'aligner sur la Ville de LANNION. Le Conseil émet un avis favorable à l'ouverture des commerces dans la limite de deux dimanches par an en 2017. Se sont abstenus sur ce point : Olivier LAVOLLOT, Olivier NAULET et Jean ROUXEL.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT

CHENIL SERVICE

Ce contrat arrivant à échéance le 31 décembre 2016, les élus décident de le renouveler selon les mêmes conditions, pour un montant forfaitaire annuel de 0,68 € HT par habitant et par an.

MOTIONS

AVIS SUR LE PROJET MINIER RELEVANT DU PERMIS DE LOC-ENVEL ET SOUTIEN FINANCIER

Ghislaine BREVET BUISSON, conseillère déléguée à l'écologie et au développement durable, a présenté ce dossier aux élus en rappelant l'historique des permis miniers, les problèmes qui subsistent depuis la fermeture des mines, les risques liés à la délivrance de ces nouveaux permis dont celui accordé par le gouvernement à la société VARISCAN, filiale d'un groupe australien, sur le site de Loc-Envel et les communes environnantes. Elle propose d'adopter la délibération suivante : « Le Bassin Versant du Léguer a alerté les communes de son territoire sur les risques de pollution et de perturbation du réseau des sources d'eau, en surface comme en souterrain, liés à ce projet d'exploration minière. Considérant que le secteur de Loc-Envel est le château d'eau de toute cette région de Bretagne et donc le risque de perturbation voire de remise en cause de l'alimentation en eau du Léguer, donc d'approvisionnement en eau potable des communes du bassin versant, Considérant le risque de pollution lié aux produits chimiques très nocifs utilisés pour cette recherche minière, Considérant les efforts très importants faits pour amener, maintenir et améliorer l'état de la qualité d'eau du Léguer et l'obtention du label « rivière sauvage », Considérant l'action en justice engagée par l'association « Les amis du patrimoine de Loc-Envel » pour obtenir l'annulation de ce Permis Exclusif de Recherche Minière (PERM), Le Conseil Municipal de Ploulec'h émet un avis défavorable au projet minier relevant du PERM de Loc-Envel. Les élus décident à

l'unanimité de soutenir financièrement l'association « les amis du patrimoine de Loc-Envel » en votant une subvention de 250 €.

MOTION CONTRE LE DESSAISSEMENT D'UN GRAND NOMBRE DE MAIRIES DES DEMANDES DE CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Jean-Marie BOURGOIN explique que le décret du 28 octobre 2016 « autorisant la création d'un traitement de données à caractère personnel relatif aux passeports et aux cartes nationales d'identité » acte, entre autres et de façon discrète, le dessaisissement d'un grand nombre de maires de la demande de carte nationale d'identité. Par son article 19, ce décret abroge l'article 3 du décret du 22 octobre 1955 : « les demandes de carte d'identité sont déposées auprès des maires. » Avec cette disposition, tout habitant d'une commune pouvait faire sa demande de carte d'identité dans sa mairie. Le gouvernement, avec ce nouveau décret, veut changer la donne et remet en cause « le principe de territorialisation des demandes de carte d'identité » pour mettre en place le « dépôt de ces demandes auprès de n'importe quelle mairie équipée d'un « dispositif de recueil » (DR). Par ce « dispositif de recueil », déployé sur seulement 2 000 communes, le gouvernement dessaisit un très grand nombre de maires de la commune de résidence du demandeur. Considérant le rôle des maires dans la gestion des actes administratifs et de l'état civil comme marqueur fort entre les élus et la population ; Considérant que cette décision vient allonger la trop longue liste de décisions de l'Etat qui n'ont pour conséquence que la complication pour les citoyens de leurs démarches au quotidien et l'affaiblissement du rôle de la mairie ; Considérant l'incompréhension de nombre de fonctionnaires territoriaux attachés à cette mission et qui s'interrogent avec les élus sur l'évolution de leurs fonctions au bénéfice des habitants des communes rurales ; Considérant que les maires ruraux comprennent, compte tenu du contexte général, l'argument et les enjeux de la sécurisation de titres d'identité, il n'en reste pas moins qu'ils pensent que l'intelligence collective doit permettre de mettre en place des solutions qui garantissent la proximité réelle et la sécurité opérationnelle ; Le conseil municipal, après en avoir délibéré, demande : que soit revu sans délai le projet de modification des modalités de demandes et de retraits des cartes d'identité qui exclut de la procédure la plupart des maires des communes de résidence, et que Ploulec'h soit doté d'un « dispositif de recueil » afin de continuer à instruire et délivrer les cartes d'identité des résidents de la commune.

L'ensemble des décisions du conseil municipal est retrouvé sur le site internet de la commune :

www.ploulech.fr

RACONTE MOI PLOULEC'H :

FILM «LA SOUSCRIPTION» DE 1978

D'un côté des Ploulec'hais décidés à partager des événements, faire revivre des souvenirs, ou encore évoquer des coutumes, des traditions, et de l'autre l'équipe d'Avec vous à Ploulec'h désireuse de donner une place à la mémoire collective de la commune. Il en ressort une nouvelle rubrique dont l'objectif est de relater dans chaque numéro, un épisode marquant de la vie locale. Pour ce 1er rendez-vous, c'est Jean EVEN accompagné d'Armel LE NY qui prennent la plume pour retracer le tournage du film « la souscription »... retour en arrière, c'était en 1978 !

EN OCTOBRE, A PLOULEC'H début du tournage d'une dramatique pour T.F.1



Jean Even
raconte comment ça c'est passé...

J'étais Maire de Ploulec'h depuis quelques mois, quand je reçois un coup de téléphone d'une personne se disant d'Antenne 2, et qui me dit envisager de réaliser un film sur ma commune. Je crois d'abord à une plaisanterie d'un copain. Eh ! Non. Il s'agissait bien de l'assistant d'Hervé Baslé, réalisateur entre autres des films et des séries TV : Les maîtres du pain – Le fils du cordonnier – Entre terre et mer. Après avoir, tous deux, parcouru la Bretagne, durant près d'un mois et demi, en repérage, en vain, pour leur prochain film « La Souscription », ils envisageaient de faire le choix du Yaudet, sur les conseils d'un ami lannionnais, Mr. Béhec, instituteur. Le tournage du film sur la commune (3 semaines) fut un grand événement. De nombreuses personnes y jouèrent un rôle de figurants. (100 Frs de l'époque par séance.)

Deux anecdotes, entre autres.

Un soir, un parent d'élève vient chez moi, déconcerté. »

« Jean, ils sont venus à l'école, et ont choisi quelques élèves pour faire les figurants, mais pas mon fils.

-Le réalisateur m'a promis que tous les élèves figureraient dans le film, je ne peux pas t'en dire plus. Ce sera pour la prochaine fois, lui dis-je ».

Le film nous fut présenté en avant première dans un cinéma de Lannion, et les figurants furent quelque peu déçus, car force est de dire qu'il était souvent difficile de se reconnaître. C'est sans doute pourquoi, quand le film passa à la télé, une grand mère (Henriette Le Fur) avait prévenu ses petits enfants (Roy et Samuel) « Quand vous verrez une brouette, c'est Mémé ». Elle jouait le rôle d'une lavandière.

Autre intérêt pour la commune de ce tournage :

L'histoire se déroulant fin 19^e siècle, pas de fils électriques donc. Un devis de 28000 Frs avait été signé avec EDF pour la dépose et la repose de la ligne électrique desservant les habitations de la pointe du Yaudet. J'ai demandé que cette somme nous soit versée, et nous en avons profité pour enterrer le réseau, supprimant par la-même le poteau placé près de l'entrée de la chapelle, et les nombreux câbles qui alimentaient et la chapelle et les habitations avoisinantes.



45 C'est arrivé un jour

UN CERCUEIL DE COMPLAISANCE. — Mais qu'est-ce qu'il ont tous à vouloir partir chez les Yakoutes ! Ma parole, c'est une épidémie !

Le camarade recruteur chargé de la main-d'œuvre pour la Sibérie à Moscou, en 1953, n'y comprend plus rien.

55 Tirage du Loto

00 T.F. 1 actualités

35 « La souscription »

D'après la nouvelle de P.-G. Le Friec. Réalisation : Hervé Baslé.

Avec : Nathalie Juvet (Rosa), Geneviève Vnich (Maria), Micheline Uzan (Philomène), Gérard Desarthe, Louis Bessières (les récitants), Jean Rustuel (le maire), Michel Robin (le recruteur), Françoise Bette (Perrine), Reine Courtois (Mme Therezien), Brigitte Defrance (Pauline), Nicole Dubois (Angélie), Florence Guerty (Yvonne), Inne-Marie Jabraud (l'épicière), Loïc Frémont (Yves-Marie), Sylvie Herbert (Louise), Liliane

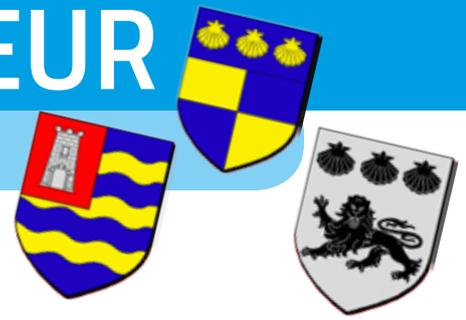
Armel Le Ny « Je me souviens... »

J'avais 9 ans, c'est ma dernière année à l'école primaire de Ploulec'h. J'avais été recommandé par Jean Even qui, bien que ne fréquentant pas l'église, savait que je savais servir le vin, de messe ou d'après-messe. Parfait pour faire l'enfant de chœur. Je me souviens avoir été « dispensé » d'école pendant un mois. Je me souviens avoir dû courir avec des sabots de bois sur le parking du Yaudet, avoir reçu une baffe par l'actrice qui jouait ma mère. On avait refait la scène cinq ou six fois. ça faisait cinq ou six baffes. Heureusement, ma mère de cinéma avait la main plus légère que celle de mon vrai père ! Je me souviens avoir donné la réplique à Michel Robin dans la chapelle du Yaudet. J'ignorais alors que c'était un très grand acteur. Il jouait le curé et essayait de me faire croire que c'est Dieu qui venait au secours des pauvres veuves de marin. Je me souviens de ma seule phrase du texte : « Non, c'est monsieur Loti ». Je me souviens des longues journées passées à attendre avant de tourner une petite scène et de la gentillesse du réalisateur Hervé Baslé ». Je me souviens de ma fierté de même quand j'ai vu mon nom au générique. Et du joli chèque que j'ai reçu. 1500 Francs de l'époque. Un peu plus de 200€ aujourd'hui. Je ne me souviens pas beaucoup du film. Je crois bien que je n'avais pas tout compris.



COUP DE PROJECTEUR

DESSINE MOI... UN BLASON



Ploulec'h est une commune formidable. Formidable car vivante. De par son histoire: site gallo-romain reconnu, des fouilles ont révélé quelques trésors archéologiques. Vivante, par son actualité : attractions touristiques, nouveaux espaces sportifs, travaux routiers, réhabilitation d'anciens bâtiments, expositions artistiques. Quant à son avenir, sous ses airs de bourgade tranquille, Ploulec'h offre à ses citoyens des espaces de vie en constant renouvellement. Aménagements commerciaux, modernisation des infra-structures administratives, extension des espaces d'habitation, et projets associatifs. Vivante donc, grâce aux femmes et aux hommes qui la composent. De tous âges, de tous horizons.

Cette vitalité, que parfois l'habitude nous voile, n'échappe pas à nos nombreux visiteurs. Baromètre d'attractivité, le tourisme qui caractérise Ploulec'h, illustre lui aussi l'intérêt pour notre commune. Que ce soit après avoir côtoyé nos rives, traversé le bourg ou arpenté nos campagnes, le voyageur repart remplis d'émotions, de souvenirs, de vie...Et parfois il ne repart plus. Comme aimanté par quelqu'ancien sortilège, fasciné par la beauté des lieux, la sérénité envoûtante, la force de nos caractères. Ou alors, plus riches de s'être laissés, un instant, subjugués par Ploulec'h et ses environs. Celles et ceux qui repartent em-

portent avec eux l'image d'un extrait de Bretagne bien vivante. Mais cette image, quelle est-elle ? Quels sont les symboles qui illustrent précisément Ploulec'h ? Sous quels traits peut-on magnifier durablement la diversité de ses paysages et habitants ? Notre diversité. Existe-il même pour chacun(e) d'entre nous l'image, d'une unité ploulec'hoise ? Est-elle à inventer ? Comme un signe, une signature.

En ces jours d'ultra-communication, de logos en tous genres, serait-ce un tour de force, un insurmontable défi que d'imaginer, ensemble, une «estampe» pour Ploulec'h ? Car là en serait toute la valeur : ensemble. Ploulec'h que, nous tous, vivons au rythme des saisons. Une vision commune, qui nous rassemble et nous ressemble. Inspirée de notre histoire et porteuse d'avenir. Qui plaise à tous les âges, et durable.

Certaines communes ont hérité d'une 'estampe durable : un blason.

Il garnit les armoriaux de nos régions. De réelles différences existent, entre un logo et un blason. Bien que les deux se doivent de plaire. Les principes qui régissent la création d'un blason, ont l'avantage de l'inscrire dans le temps. Symbole, pour certains, d'une époque révolue, il peut tout aussi bien refléter la modernité. Son atout reste la pérennité. A l'opposé du 'tout jetable', le blason se veut intemporel, solide. Un peut comme le granit.

Certaines communes ont eu la chance de créer leur propre blason. Avec ce que cela suppose d'actualité et d'audace. Avec réflexion et justesse. Dans un esprit d'union.

Ploulec'h n'aurait-elle pas aussi cette chance ? Une commune dont l'existence et l'importance sont attestées historiquement. Une commune à l'actualité vivante, dans laquelle la diversité est gage d'avenir. Ceci est une invitation. Une idée. Et pourquoi pas, un projet...Un blason pour Ploulec'h. A l'image de tous ou du plus grand nombre.

Une invitation à représenter nos valeurs, à imaginer nos caractères et émotions.

Enfin une invitation à participer à la création d'un blason qui, ayant reçu l'approbation générale, pourrait illustrer Ploulec'h et enrichir l'armorial communal breton.

Que tout(e) citoyen(ne) intéressé(e) par cette idée, se manifeste auprès de la mairie, le mot de passe est : un blason pour Ploulec'h.

V.G.

*Avez vous reconnu les blasons ?
Réponse à la fin du bulletin*

KERNINON OUVERT AU PUBLIC



Marie-Caroline de Bélizal a ouvert son château au public, à travers une exposition proposée par le collectif Art Goat. La vingtaine d'artistes a exposé ses créations dans différentes pièces et dépendances du château : du pigeonnier

aux écuries, en passant par la chapelle, les pièces du rez-de-chaussée du château et dans la cour. « Avec Marie-Caroline, nous sommes amies depuis de nombreuses années. Je trouve que le site est fabuleux pour ce genre de manifestation. C'est un endroit qui respire la tranquillité. Marie-Caroline de Bélizal, nous a laissé carte blanche pour animer le lieu, au travers de nos oeuvres, parmi lesquelles on retrouve des peintures, des sculptures, des photos, des céramiques, des poésies, et des chansons », a précisé Sophie Arguillere, responsable du collectif Art Goat.

DÉMENTI : Pas d'école à Kerninon

Un temps pressenti au château de Kerninon, à Ploulec'h, le projet d'école de Berlioz n'y verra pas le jour (Le Télégramme de lundi 31 octobre). « Aucun devis n'est en cours. Les travaux de mise aux normes seraient beaucoup trop importants. Une ouverture en septembre 2017, c'est impensable », indique la propriétaire du château, Caroline de Belizal. Si elle trouvait belle l'idée d'implanter ce projet d'école dans le château dont elle a hérité, la propriétaire ne veut pas « se retrouver pieds et poings liés ». « C'est un projet que je laisse tomber mais je continuerai à ouvrir le château au public », annonce Caroline de Belizal.

INTERVIEW / REPORTAGE

UN ÉVÉNEMENT CULTUREL MAJEUR DANS LE TRÉGOR : LE CIRCUIT DES CHAPELLES

Interview de Mme Eliet, présidente de l'office culturel municipal de Plestin, coordinatrice de l'organisation du « circuit des chapelles »



Mme Eliet, en quelques années « le circuit des chapelles » est devenu un événement incontournable sur la scène culturelle estivale du Trégor. Pouvez-vous nous relater les grandes lignes de son développement.

Dans un premier temps, cette animation n'avait lieu que sur la commune de Plestin. A partir des activités proposées par l'association des « chemins Plestinais » pour mettre en valeur les sentiers de randonnées de la commune, nous avons entrepris d'animer les chapelles situées sur ces circuits en y organisant des événements culturels, d'où d'ailleurs l'origine du nom de cet événement. Petit à petit, conquises par cette nouvelle offre culturelle, les communes alentours ont souhaité adhérer à cette thématique d'animation estivale. Il est vrai qu'associer à la fois une animation des sentiers de randonnées, permettre de redécouvrir ce patrimoine un peu oublié des chapelles et offrir une ouverture artistique constitua alors un cocktail original et mobilisateur.

Vous êtes en passe de programmer la neuvième saison de cet événement et vous insistez sur l'investissement des bénévoles dans cette organisation.

Sans les associations, sans l'investissement de bon nombre de nos concitoyens nous ne pourrions mener à bien l'organisation de cet événement et je tiens à saluer leur dévouement. J'y ajoute le rôle moteur de l'OCM, le soutien des municipalités et plus récemment celui de la communauté d'agglomération.

L'entrevois dans le circuit des chapelles une vraie ambition d'ouverture au monde de l'art et des artistes. Êtes-vous d'accord avec cette ligne directrice.

Pas exclusivement. Bien évidemment nous voulons proposer à nos visiteurs cette ouverture au monde de l'art par l'organisation de concerts et d'expositions et nous insistons sur la présence des artistes pour expliquer leur démarche. C'est d'ailleurs un principe que nous souhaitons accentuer et pérenniser. Mais nous voulons également faire découvrir ou redécouvrir notre patrimoine commun par la mise en valeur de ces chapelles trégoroises

emblématiques de notre territoire qui se révèlent ici sous le couvert d'une architecture bien spécifique qui est celle de l'architecture Beaumanoir. Un style et des principes de construction qui sont à décrire, décomposer et expliquer à tous. L'animation générale du circuit est bien culturelle mais au sens large du terme. Notre ambition est d'offrir aussi une découverte de notre environnement et de notre histoire par l'organisation de nos balades commentées ou de nos conférences.

A mon grand étonnement, et pour faire suite aux enquêtes qualités menées par l'office du tourisme de Plestin, il se révèle qu'une majorité de votre public est trégorrois ou originaire du Trégor. Comment l'expliquez-vous ?

Notre programmation est assise sur une richesse culturelle locale très affirmée. Elle reste ouverte au plus grand nombre certes mais force est de constater que le public local ou originaire de notre territoire nous a rejoints dans cette quête identitaire et historique. Le développement du niveau d'étude de nos dernières générations a dynamisé cette soif de redécouverte de notre culture commune. Aujourd'hui la force du circuit des chapelles s'articule autour de cette réponse qu'elle apporte à cette nouvelle demande. C'est un acquis que nous souhaitons préserver et dynamiser. Aujourd'hui notre communication est construite intuitivement sur ce principe même si nous ne voulons pas négliger un public extérieur ou de passage.

Après huit ans d'existence, vous avez atteint une certaine forme de maturité. Comment voyez-vous l'évolution de cette manifestation ?

Ce terme de maturité me convient. Nous n'avons pas l'ambition de nous développer encore outre mesure. Nous avons une identité construite autour du « Lieu de Grève », nous avons une exigence qualité dans notre offre que nous souhaitons reproduire et améliorer chaque année et je peux vous assurer que cela représente un énorme investissement. Notre formulation est attractive certes mais nous avons encore l'ambition de l'améliorer ou d'ouvrir

d'autres pistes de proposition. Il nous faut développer ce thème de la relation entre les artistes et les visiteurs, accentuer notre offre de découverte du patrimoine bâti et inscrire encore et toujours dans l'esprit du public cette notion de circuit qui correspond à la genèse de notre histoire.

Quels sont les moyens que vous voulez mettre en œuvre pour atteindre vos objectifs ?

Nous travaillons encore et toujours sur l'élaboration d'une programmation de qualité couplée à une communication claire et efficace capable de marquer l'événement. Nous motivons nos troupes pour construire une offre de découverte patrimoniale plus affirmée. Mais c'est surtout cette présence de l'artiste, ce lien avec le public que nous souhaitons voir grandir. C'est dans ce but que nous souhaitons ouvrir notre événement au mécénat ; un mécénat privilégié avec un acteur économique local capable de nous accompagner sur le long terme. La perspective des dix ans d'existence verrons je l'espère se concrétiser ces ambitions autour d'une programmation remarquable et remarquée.

“ Le saviez-vous

- Créé en 2009, le circuit des chapelles s'appuie sur l'investissement de près de 80 bénévoles.
- Le circuit génère, du 15 juillet au 15 août, dans un calendrier soigneusement dosé, la production de nombreux concerts, expositions, rencontres artistiques, de randonnées patrimoine ou musicale, de balades contées et de conférences.
- En 2016, 9 communes et 13 chapelles participaient à cet événement en huit ans d'existence, la fréquentation du circuit passe de 3000 à près de 8000 visiteurs.

ENTRE COMMUNE :

NETTOYAGE DU RUISSEAU



« Comme prévu et comme il y a 30 ans.. des habitants de Ploulec'h et de Ploumilliau se sont retrouvés pour commencer à nettoyer les berges du ruisseau les samedis matins 8, 15 et 22 oct. Le chantier n'est pas terminé...alors notre joyeuse équipe a décidé de poursuivre l'aventure encore quelques samedis...

Petit rappel : l'objectif de cette opération est de favoriser le bon écoulement de l'eau, la remontée des poissons et remettre en valeur ce ruisseau par endroit recouvert de branchages et de végétations. »



CONCOURS DE FLEURISSEMENT



Cette année, le concours de fleurissement communal n'a pas suscité beaucoup d'intérêt de la part de la population. On peut le dire c'est un flop. Nous avons enregistré que six candidatures. L'an prochain, si on n'a pas plus de dix candidatures, on ne renouvelera pas l'expérience et il n'y aura pas de concours de fleurissement, malgré tout fin septembre a eu lieu la remise des prix lors d'une cérémonie conviviale, en présence du jury de Ploubezre et de Gildas Nicolas, premier adjoint.

Depuis trois ans nous organisons ce concours avec la commune de Ploubezre. Comme chaque année le jury de Ploulec'h était invité à la remise des prix. La commune de Ploubezre espère que l'on pourra continuer ensemble l'an prochain.



AU COEUR DES ENTREPRISES

NOUVEAU MAGASIN / LES CYCLES LE BON

Dans un magasin d'une superficie de 520 m² (420 m² de surface de vente), les cycles Le Bon ont ouvert leur porte le jeudi 10 novembre. Dominique Le Bon qui, dans cette nouvelle aventure, est accompagné par ses enfants, Jennifer et Johan ainsi que son gendre, Cédric, qui travaille déjà dans l'entreprise familiale, depuis 2010. Dans le magasin il y a différentes gammes de vélo, (course, électrique, VTT, vélo enfants, etc.), ainsi que divers matériels (équipements, matériel de vélo, etc.).

EN BREF

LES MAÎTRES ET LEURS CHIENS A L'ÉPREUVE



C'est un concours original qui a lieu chaque été, en plein champ au lieu-dit de Kerdaniel à Ploulec'h. Ici pas de sport, ni de visite culturelle...mais des animaux ! Ce concours qui rassemble une trentaine de chiens de travail (des border collies), a pour objectif de récompenser les meilleurs chiens et leurs maîtres ! Il s'agit notamment pour eux de déplacer un troupeau ou encore de faire monter des génisses dans une bétailière. Pas si simple et surtout des mois de travail pour le duo homme/animal. L'année prochaine cette manifestation canine fêtera ses 10 ans !

GUIDE TOURISTIQUE BÉNÉVOLES

Les associations Arssat et bugale coz yeodet se proposent de former deux guides touristiques bénévoles sur la commune pour la saison 2016-2017. Nous lançons donc cet appel a candidature a tous les habitants de la commune motivés par le partage de notre histoire commune avec un public toujours plus nombreux sur nos sites touristiques.

Ces animations touristiques se limiteront a deux interventions par semaine en juillet et août. Vous pouvez dès a présent déposer votre candidature en mairie.



FRELON ASIATIQUE CONTACTEZ VOTRE MAIRIE

Ce nid de frelon asiatique a été découvert sur la route de Kerjean. Il est très important avant la fin de l'automne de repérer les nids et de contactez la mairie pour les détruire car c'est à ce moment que les fondatrices quittent leurs nids primaires pour se cacher dans la nature. Elles ne rebâtissent de nouveaux nids qu'au printemps. N'oubliez pas La commune et LTC vous aident financièrement pour la destruction d'un nid de frelon asiatique. La plus part du temps il ne restera à votre charge que 10 €.

2017

PLOULEC'H

Voeux de la municipalité

Vendredi 6 janvier à 18h

salle des fêtes

Ty AR MEN
Restauration du Bâti Ancien
Maçonnerie de Pierres
Enduits Chaux-Chaux
Guillaume Le Jaouen
Keruel
22300 Ploulec'h
06.62.09.55.03
<http://www.tyarmen.com> contact@tyarmen.com

JMP
ÉLECTRICITÉ
Electricité générale Dépannage
Neuf / Rénovation Domotique
Jean-Marie Pontacq jmp-elec@orange.fr
06 08 92 73 99 Ploulec'h

Marie-Françoise-Enfant
Coiff'ZEN
Nouvelle Zone d'activités
Bel Air
22300 Ploulec'h/Lanzos
Tél : 02 96 37 21 21
www.coiffzen.fr
Bien-être

Roady
CENTRE AUTO
DÉPANNAGE
REMORQUAGE
A DOMICILE
02 96 46 33 45

Patrice Danteny
PEINTURE - DÉCORATION
Revêtements sols murs - Ravalement
9, Croas-Min
22300 PLOULEC'H
02 96 46 51 98
06 71 10 59 90
www.danteny.eu

Yves POUAPON
COUVERTURE-ZINGUERIE
BARDAGE
NEUF & RÉNOVATION
5 route de Kerjean
22300 PLOULEC'H
02 96 37 54 09

Ils nous ont quittés

11/07 Dominique MORIN

épouse AUGEL

21 route de Kerissy

13/09 Raymond MORVAN

23 lotissement du vieux Calvaire

03/10 Jeanne LE GROS

épouse BEREZAY

6 Rhun ar Moullec

10/11 Louise BERDELLOU

épouse KERBORIOU

22 Croas Min

15/11 Marie-Thérèse LE VOT

épouse ROLLAND

11 route de Keranglas

15/11 Jean-Pierre

12 lotissement Milin awel

Le Carnet de la commune

Ils sont nés



16/07 Timothé COMONT RIOU

10 lotissement de Mezo Vilien

24/07 Maëilly NICOLAS

16 route de Lannion

26/08 Meryem ACA RAOUL

6 hameau de Pors ar Lan

28/09 Ninon AUGEL RIOU

4 route de Pen ar Hoat

08/10 Daryo d'ORNANO

19 route de Saint Dreno

N°8 - Novembre 2016

Bulletin de la commune édité par la Mairie de Ploulec'h

Directeur de la publication :

Jean-Marie Bourgoïn

Responsable de la publication :

Matthieu Dupuis

Rédacteurs :

Nadège Porret et Matthieu Dupuis

Ont participé au n° : Sylvain Camus, Thierry

Le Calvez, Zoé Le Loeuff, Olivier Naulet,

Mireille Guéneq, Yannick Gautier, Armel Le

Ny, Jean Even et Vincent Guinel

Conception graphique et mise en page :

Matthieu Dupuis

Impression : Publitrégor

Crédits photo : P. Coïc, J.-M. Boëté, I. Philippet,

M. Dupuis, N. Porret et les associations de

Ploulec'h

Réponse des blasons dans l'ordre : Lannion, Trégastel, Perros-Guirec et Ploumilliau.

Infos pratiques

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du 1er septembre au 30 juin

Lundi, mardi, mercredi, jeudi

8 h 30-12 h / 13 h-17 h30

Vendredi 8 h 30-12 h / 13 h-16 h30

Samedi 10 h / 12 h

Tél 02 96 46 10 00 Fax 02 96 37 14 50

mairie@ploulec'h.fr

www.ploulec'h.fr

ATELIER MUNICIPAL

02 96 46 10 04

ÉCOLE

02 96 35 74 05

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

02 96 37 24 11

RESTAURANT SCOLAIRE

02 96 46 55 74

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Heures d'ouverture :

mercredi et samedi de 11 h à 12 h

SIVU enfance jeunesse Aod ar Brug

Locaux de la Maison pour tous

02 96 35 32 92 / 06 60 25 48 55

RAM : relais Assistantes maternelles

Tél : 0 6 77 38 49 67

ASSISTANTE SOCIALE

Rendez-vous au 02 96 04 01 04

C.P.A.M (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

39, avenue de Park Névez

BP 246 22303 LANNION CEDEX

Tél : 36 46

Centre social de Ker-Uhel

0 820 25 22 10, 29 Bd d'Armor

Les 2es et 4es lundis

les mercredis et vendredis, de 9 h à 12 h

et de 14 h à 17 h 30.

COLLECTES

Le mercredi

- Collecte des ordures ménagères

les semaines impaires et collecte sélective

les semaines paires.

- Le calendrier est disponible en mairie ou sur le

site internet de Lannion Trégor Communauté

- Pour les encombrants en porte à porte sur

rendez-vous au 08000 22 300

SERVICE DE REPURGATION

Ramassage des ordures ménagères géré par LTC

N° VERT : 0 8000 22 300

DÉCHÈTERIE DE CHRIST PLOUMILLIAU

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de :

9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

fermé le jeudi 02 96 35 24 50 ou 0 8000 22 300

EAU ET ASSAINISSEMENT (LTC)

02 96 05 60 90 - Facturation : 02 96 46 78 27

EDF-GDF

Sécurité - dépannage

0 800 47 33 33 (gaz) - 09 72 67 50 22 (électricité)

SAMU : 15

Police-Secours : 17

Pompiers : 18

Gendarmerie nationale

02 96 37 03 78

Centre Hospitalier

02 96 05 71 11

Polyclinique du Trégor

02 96 46 65 65

MAISON MÉDICALE

MÉDECIN

02 96 46 34 86 Mme ROCHEZ Isabelle

MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE

02 96 37 11 94 M. COURCOUX Vincent

DENTISTE

02 96 46 38 49 M. PEN David

INFIRMIÈRE

Mme LECLERC Martine 02 96 37 43 97

INFIRMIÈRES À DOMICILE

Mmes BRESSON Marguerite et QUÉRÉ

Anne

02 96 35 30 71 ou 06 80 87 55 73

PHARMACIE BEL AIR 02 96 46 53 50

ORTHOPHONISTE 02 96 54 55 23

Mme BEN AÏM Danièle

KLB JARDIN SERVICES
LE BONNICKE KEVIN, PAYSAGISTE
CREATION ET ENTRETIEN DE JARDINS
AGRIER SERVICE A LA PERSONNE
90% CREDIT
OU REDUCTION D'IMPÔT
02.96.37.02.16
06.68.81.00.20
35 Rue de Lannion, 22500 Ploulec'h
lebonnickekevin@hotmail.fr

TERASSEMENT, DEMOLITION, ASSAINISSEMENT, PARKING,
PISCINE, SABLAGE, ENDOUCHEMENT, DÉSSOUCHAGE...
N° VERT
Auto-entrepreneur
Devis gratuit
Prix sans TVA
Siret 514 953 942 000 18
gamarin@free.fr
22300 PLOUMILLIAU
0296375798

le yaudet
Crêperie - Restaurant
Chambres d'hôtes - Gîte
Le Yaudet
22300 PLOULEC'H
02 96 46 48 80

CLIP

CHARLESTON PLOULEC'H



+ 1300 VUES

Diffusion sur TV Trégor



Agenda

GÉNÉRATION
TÉLÉTHON

Vendredi 2 décembre
Soirée au coin du feu
20 heures à la salle des fêtes.

Jean Even sera l'animateur de cette soirée, avec en première partie, chansons et sketches avec des artistes locaux, un comique rennais et en deuxième partie le retour des « Vamps », une rétrospective du téléthon d'antan et en final des chants de marin.

Dimanche 4 décembre

« Roulons pour le Téléthon » organisé par le club des cyclos de Ploulec'h, chez « City sports » rond point de bel air à Ploulec'h. (De 9 heures à 19 heures).

Dimanche 4 décembre

« Rando casse-croûte »
A 9h30 départ salle des sports de Ploulec'h, direction la Chapelle de Saint-Herbot. Retour à la salle des fêtes, pour le casse-croûte des randonneurs.

Jeudi 8 décembre

Concours de belote à 14 heures à la salle des fêtes.

Vendredi 9 décembre

Concert à l'église de Ploulec'h à 20 heures avec la participation de la chorale de l'école de Ploulec'h et la chorale la clé des Chants.

Samedi 10 décembre

Dictée, à 14 heures à la salle polyvalente.

Dimanches 4 et 11 décembre

Visites du moulin de Crec'h Olen de 14 heures à 18 heures.

11 DEC - GRAND JEU DES EXPLORATEURS

9h30-12h30 et 14h30-18h30
Salle des sports

13 DEC - LE MARCHÉ FÊTE NOËL

16h30 / 19h30
Place de la mairie
Animations : Sculpture de ballons, barbe à papa, chorale ...

6 JAN - VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

18h à la salle des fêtes
Tous les habitants de la commune sont invités

26 MAR - CARNAVAL DE L'AMICALE

Venez tous déguisés
Départ : City stade